

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKILAH SERVICES ET IMMOBILIER » en abrégé « AKSI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE,  
Lot 61, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Mai 2023, et enregistrés à COCODY le 22 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKILAH SERVICES ET IMMOBILIER

» en abrégé « AKSI »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Toutes activités de gestion de biens, placement de personnel et services divers,
- Toutes activités de gestion d'opérations financières de monnaies électroniques (Orange Money, MTN Mobile Money, Flooz, wave)
- Toutes activités de transfert d'argent, de gestion d'opérations de négoce de devises étrangères (western union, monneygram, RIA, ect...)
- Toutes activités de distribution de tous produits et toutes marchandises,
- Toutes activités d'intermédiation, de logistique de négoce et d'Import-export,
- Toutes activités de gestion de flotte Auto : Véhicules de Transport Connectés « VTC » et Transport Urbain,
- Toutes activités de conseils, d'achat/vente de biens immobiliers et prestations liées,
- Toutes activités de gestion de ressources humaines et placement de personnel,
- Toutes activités de gestion de patrimoine de personnes physiques et morales,
- Toutes activités d'achat et vente de matériels et équipements de construction,
- Toutes activités de Représentation et de

gestion d'intérêts commerciaux de personnes physiques et morales,

- Toutes activités de gestion de projets agricoles et industriels,

- Toutes activités de construction, aménagements de terrains et négoce immobilier,

- Toutes activités de Formation et prestations liées,

- Toutes activités de fournitures de matériels

et équipements techniques,

- La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 61, Ilot 8

Dirigeant(s) M AKA GOUANE EHOUBEZE DIEU DONNE (GÉRANT), Mme EBAH ESPSE ZOGBA AOULABA CONCEPTION MIMIAN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03863 du 11/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48973/GTCA/RC/2023 du 11/07/2023

